



Appel aux bénévoles Centre de vaccination de Wissembourg

Le centre de vaccination de Wissembourg accueille actuellement plus de 1700 personnes par semaine, et montera encore en puissance pour vacciner prochainement près de 3000 personnes par semaine. C'est donc une logistique importante et un grand

nombre de personnes doit être mobilisé sur la durée, c'est-à-dire jusqu'à septembre. Vous pouvez aider ! Vous aurez pour mission, selon vos disponibilités, de réaliser des tâches administratives, d'accueillir les personnes qui ont pris préalablement rendez-vous ou assurer diverses tâches connexes.

Le centre de vaccination est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h, sauf le jeudi où l'ouverture de l'après-midi est de 16h à 20h.

Pour proposer votre aide : 03 88 07 74 35

ou yaccination@wissembourg.fr.

Attention, ce numéro est réservé au bénévolat.

En vous remerciant par avance,



Du lundi 28 juin au samedi 3 juillet, les Rendez-vous de la retraite offrent l'opportunité de faire le point sur sa situation personnelle avec un conseiller retraite, par téléphone ou dans l'un des 230 points d'accueil, en proposant 40 000 rendez-vous.

L'événement s'adresse aux actifs, qu'ils soient proches ou non de la retraite. Des informations en ligne compléteront l'événement pour les informer sur leurs droits et les familiariser avec les services d'aide aux démarches.

Ouverture de la prise de rendez-vous le 7 juin sur [le site des Rendez-vous de la retraite](#).



Dimanche 13 juin 2021 à Lauterbourg :

L'amicale des donneurs de sang de Lauterbourg vous propose un **Brunch à emporter** : petit déjeuner composé de 20 gourmandises sucrées / salées (boissons non comprises) au prix de 15 €. Réservation obligatoire auprès de Sophie Holler au 06.60.85.29.11 ou Brigitte Hoff au 06.09.18.09.79. Date limite : 7 juin 2021. Retrait des brunch box entre 8h30 et 11h. Possibilité de réserver sans charcuterie.

Rédaction – mise en page – impression : mairie de Niederroedern – tél : 03.88.86.51.37

Site internet : www.niederroedern.fr – courriel : mairie@niederroedern.fr – Dépôt légal 2011

Commune de NIEDERROEDERN

S'Rederer Blädel



MAI 2021 – N° 81



Conseil Municipal du 20 mai 2021



1. Désignation du secrétaire de séance

Le Conseil Municipal désigne M. SCHMITT Vincent comme secrétaire de séance.

2. Avenant à la convention avec le CDG67 pour mise en conformité avec le RGPD

Le Maire informe le Conseil Municipal de la nécessité de signer un avenant n°1 à la convention de « Mise à disposition de personnel pour la mise en conformité des traitements de données à caractère personnel à la loi informatique et libertés et à la réglementation européenne » avec le Centre de Gestion du Bas-Rhin et en fait la présentation.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise le Maire à signer ledit avenant n°1. Adopté à l'unanimité.

3. Transfert de la compétence « organisation des mobilités » à la Communauté des Communes

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide

- d'accepter le transfert de la compétence « Organisation des mobilités » à la Communauté de Communes de la Plaine du Rhin,
- précise que la délibération sera notifiée au Président de la Communauté des Communes de la Plaine du Rhin,
- habilite le Maire à signer tout document afférent à ce dossier.

Adopté à l'unanimité.

4. Recrutement d'un(e) apprenti(e) en BTS secrétariat à compter de la rentrée 2021

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de recruter un(e) apprenti(e) BTS secrétariat en alternance sur 2 ans à compter de la rentrée de septembre 2021 et autorise M. Le Maire à signer le contrat d'apprentissage ainsi que la convention à passer entre la commune et l'organisme de formation.

Adopté à l'unanimité.

5. Création d'un emploi d'adjoint administratif contractuel (contrat saisonnier juillet-août)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de créer un emploi d'adjoint administratif contractuel saisonnier à raison de 20 heures par semaine pour la période de juillet-août 2021 et autorise le Maire à signer le contrat.

Adopté à l'unanimité.

.../...

6. Recrutement d'une ATSEM pour la rentrée de septembre 2021

Le Maire fait part au Conseil Municipal de son choix de la candidature de Mme Elodie WENGER, titulaire du CAP petite enfance et lauréate du concours d'ATSEM en 2020. Son recrutement pourra se faire sur le poste d'ATSEM principal 2^{ème} classe devenu vacant suite au départ à la retraite de Mme Edith BOUTET.

Mme Elodie WENGER sera donc nommée ATSEM principal 2^{ème} classe stagiaire à compter de la prérentrée, le mardi 31/08/2021.

Adopté à l'unanimité.

7. Achat d'une parcelle rue du Stade

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'acquérir une parcelle dans la rue du Stade.

Adopté à l'unanimité.

8. Projet de fleurissement

La Commission Fleurissement présente au Conseil Municipal les projets de fleurissement et de plantations pour l'année 2021.

9. Organisation des élections régionales et départementales des 20 et 27 juin 2021

Le Maire expose au Conseil Municipal la liste des personnes souhaitant être assesseurs aux élections régionales et départementales des 20 et 27 juin 2021.

Le Conseil Municipal établit la constitution du bureau de vote et le planning de présence des assesseurs lors de ces deux jours et définit la liste des membres souhaitant se faire vacciner en priorité.

10. Divers

Informations communales :

Devoir citoyen :

Elections départementales et régionales

Les 20 et 27 juin prochains se tiendront les élections Départementales et Régionales, en même temps. Il s'agit donc d'un double scrutin.



Un protocole strict devra être respecté. L'entrée se fera par la porte principale (accueil) de la mairie et sera filtrée afin de respecter les distanciations (deux électeurs maximum) vers et dans la salle de réunion. Vous suivrez un parcours au cours duquel se tiendra une première, puis une seconde élection. La sortie se fera par la porte de la salle de réunion. Un parcours fléché sera mis en place.

Du gel hydroalcoolique sera mis à disposition, les surfaces seront désinfectées régulièrement. Venez avec un masque et munissez-vous d'un stylo personnel.

Vous pouvez désormais également utiliser le nouveau téléservice, « maprocuration.fr » pour une première étape vers une procuration de vote complètement dématérialisée. Puis vous allez en personne à la gendarmerie ou au commissariat avec un justificatif d'identité et la référence de confirmation du dépôt de la demande en ligne. Ce dispositif, en partie dématérialisé, a été mis en place par le ministère de l'Intérieur.

Association foncière :

Vu la fermeture de la Trésorerie de Seltz-Lauterbourg qui est programmée pour le 1er septembre 2021, et afin que le suivi des factures et des lettres de rappel puisse encore se faire depuis Seltz, la **facturation de la redevance** de l'Association Foncière de Niederroedern de l'exercice 2021 a été avancée à la période de mai-juin (contre habituellement septembre-octobre). La périodicité de facturation habituelle sera reprise pour l'exercice 2022. Nous comptons sur votre compréhension.

Le 17 mai 2021 : **Installation du nouveau Bureau** de l'Association foncière de Niederroedern.

Résultats des votes

Président : Charles Strobel,

Vice-Président : Frédéric Schmitt,

Secrétaire : Jean-Jacques Tschoeppé.



12 juin : Mme Jeanne Schmitt, 84 ans

13 juin : Mme Marcelle Erdmann, 96 ans

23 juin : Mme Anneliese Bastian, 79 ans

30 juin : M. Guillaume Fullhard, 78 ans



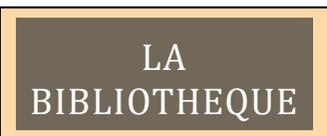
Nuisances dans le village. RAPPEL ! Avec l'arrivée des beaux jours, c'est aussi la reprise des travaux de bricolage et de tonte.

Suite à de nombreuses plaintes de certains habitants de la commune liées aux bruits de voisinage, le maire et le conseil municipal ont décidé de vous rappeler les textes en vigueur. Le décret n°2006-1099 du 31 août 2006 a introduit des dispositions réglementaires relatives à l'atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme par le bruit dans le Code de la santé publique. « Aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité. » (Article R. 1334-31 du Code de la santé publique). Pour le bien-être de tout le monde, nous vous proposons de respecter les règles ci-dessous :

- La tondeuse à gazon en marche ne doit pas dépasser une puissance acoustique indiqué par les normes ;
- Ne pas laisser les chiens aboyer de façon intempestive, portant atteinte à la tranquillité du voisinage ;
- Les travaux de bricolage bruyants et gênants ainsi que l'utilisation de la tondeuse ne peuvent être effectués que du lundi au samedi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00.

Niederroedern doit rester un village où il fait bon vivre, si chaque citoyen respecte ces quelques règles.... ensemble nous y arriverons ! Un énorme merci à tous !

Votre maire Denis DRION



est à nouveau ouverte aux heures habituelles :

LUNDI de 18h00 à 19h00

samedi de 17h00 à 18h00.

et lundi de 16h00 à 17h10 uniquement les jours où les élèves ont cours

85 ans pour Strohm Charles

Né à Hatten le 2 mai 1936, Charles Strohm vient de fêter ses 85 ans. Après une enfance passée à Niederroedern, il a appris le métier de cuisinier à Strasbourg, avant de sillonner les routes de France pour développer toutes les facettes de son métier. Il a ainsi appris à cuisiner le poisson en Bretagne et le foie gras chez Louis Henri. Un petit tour chez Valentin Sorg, à Strasbourg, puis à la Wantzenau, et enfin en Algérie où il a effectué son service militaire, comme... cuisinier du Général Petit. Charles est ensuite revenu au village. Il a rencontré Anneliese Drion, sa future épouse, à la kermesse de Beinheim. Le mariage a lieu en 1961 et un an après naît leur fille Martine. Charles travaille alors dans le restaurant des beaux-parents « Au Cheval Noir », qu'il reprend en 1973, se lançant dans d'importantes transformations puisqu'il transforme les écuries en une spacieuse salle et ajoute un hôtel dans l'ancien magasin de tissus. Le restaurant accueille alors bien des célébrités : Tony Marshall, Roberto Blanco, Dieter Thomas Heck... Charles a toujours été très actif au sein de son restaurant et s'occupe de sa gestion. Malheureusement la crise sanitaire a bien changé son cours de vie habituel. Avec l'impossibilité d'ouvrir le restaurant, il s'adonne à d'autres passions en s'occupant de ses fleurs, en regardant des émissions à la télévision, en prenant des nouvelles de sa petite fille Sabrina ainsi que de ses arrières petits-enfants Louisa et Elias, qui sont sa grande fierté. Ce qui lui manque énormément c'est le contact avec ses clients... qu'il espère revoir bientôt.



Le maire Denis Drion, ainsi que son adjointe Martine Graf et son adjoint Charles Strobel, sont venus le féliciter pour son bel âge et lui remettre le cadeau de circonstance.

Denis Drion

NAISSANCE : Félicitations !

Le 25 mai 2021 à WISSEMBOURG

Siana DELCHEV

filie de Martin Stoychev DELCHEV

et de Victoria Patricia DRION

domiciliés 8 rue de la Gare



Bienvenue à nos nouveaux concitoyens !

Mme SCHNEIDER Lydia, 30 rue de la Gare

M. MOUSSAOUI Yan et Mme CAROLI Lauréna, 1 rue Frédérique Brion

Noces



de Diamant

Robert Schneider et Christiane, née Greiner ont eu l'énorme joie de fêter leurs noces de diamant. Après s'être rencontrés au messti de Wintzenbach, lors d'une soirée dansante au restaurant Moog, Christiane et Robert ont décidé de ne plus se quitter. Ils se sont unis par les liens du mariage, le 19 mai 1961, à la mairie de Roppenheim, village natal de Christiane. Ils ont d'abord résidé à Croettwiller puis ils ont acheté une maison en 1963 à Niederroedern, où ils habitent toujours. De leur union sont nés 3 enfants : Jean-Claude en 1961, Sylvie en 1965 et Brigitte en 1966. 9 petits-enfants et 3 arrières petits-enfants sont venus agrandir le cercle familial et font la fierté des heureux grands-parents. Robert a été longtemps actif chez Fleurs Schmitt à Niederroedern pour travailler ensuite chez Rohm and Haas jusqu'à sa retraite, tandis que Christiane s'est occupée du foyer familial en s'adonnant à de longues heures en cuisine.

Dès que c'est possible, Robert et Christiane se rendent près de Mâcon où leur fille Brigitte a ouvert un hôtel-restaurant. Ils ne manquent pas de rendre visite aussi à leur autre fille Sylvie, qui habite Wallbach. Jean-Claude, leur fils, est resté sur Niederroedern et les soutient quotidiennement.

Robert et Christiane ont adoré voyager dans leur vie et n'ont raté aucun voyage organisé par Hubert à Niederroedern. Tous deux mènent une vie paisible, en s'occupant de leur beau jardin fleuri, en lisant les DNA tous les matins et en goûtant les bons plats préparés par Christiane.

Le maire Denis Drion, ainsi que son adjointe Martine Graf, sont venus les féliciter pour leurs noces de diamant en leur rapportant le cadeau d'usage.

Denis Drion



Nous leur souhaitons à tous deux encore de longues années de bonheur ensemble !



Confection des cadeaux de la fête des mères

Cette année, les enfants du CM1 CM2 ont découvert les joies du tissage. Le bois a été offert par la scierie Kocher de Niederroedern et livré par M. Kocher Charles, que nous remercions chaleureusement. Ils ont découvert une activité qui a beaucoup plu ! Concentration, dextérité, patience, voilà trois qualités requises pour ce type de travail manuel stimulant.

La jeune ATSEM retraitée Edith est venue prêter main forte - il s'agissait surtout de défaire les nœuds des 15 m de fil - Les mamans seront gâtées et c'est un cadeau qu'ils ont adoré réaliser !

Sandra Ruck



Les inscriptions pour les accueils de loisirs sans hébergement (ALSH) - ETE 2021 pour les enfants entre 3 et 11 ans seront possibles entre le 7 et le 21 juin, uniquement via le portail famille :

<https://plaine-du-rhin.leportailfamille.fr>



Les inscriptions pour les accueils périscolaires et accueils des mercredis, pour l'année scolaire 2021-2022 se sont terminées le 28 mai.

⇒ Pour tout renseignement complémentaire, prenez contact avec Caroline DEUBEL, coordinatrice Enfance-Jeunesse, au 03.30.71.51.86.